



OBJET DU MARCHE

ÉLABORATION ET RÉALISATION D'ANIMATIONS SCOLAIRES
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ
Année scolaire 2017-2018

« MON VOISIN PAYSAN »

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)**

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

Le présent cahier des clauses Administratives particulières comporte 6 pages

Article 1 - CONTEXTE

ELABORATION ET REALISATION D'UN PROGRAMME D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES DU TERRITOIRE

Conformément aux orientations de sa charte, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF) a élaboré un dispositif d'incitation et d'accompagnement des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des établissements scolaires de son territoire.

Cette opération s'inscrit au sein d'une stratégie éducative s'appuyant sur la mise en place de partenariats entre les acteurs du territoire œuvrant pour les apprentissages des élèves. Ainsi depuis 1990, le PNRLF développe des interventions en milieu scolaire sur la thématique du développement durable (eau, énergies, pisé, biodiversité...), en s'appuyant sur des programmes co-construits avec des partenaires éducatifs du territoire.

Ce dispositif intitulé « **projet fédérateur** » a pour objectifs de :

- conduire à une évolution des pratiques dans les écoles,
- permettre aux enfants d'être acteurs d'un projet innovant d'éducation à l'environnement,
- placer les enfants au cœur des enjeux liés au développement territorial.

OBJECTIFS GENERAUX DU PROGRAMME « Mon Voisin Paysan »

A travers son projet fédérateur, le PNRLF apporte un soutien technique aux établissements scolaires souhaitant s'engager ou conforter leurs projets pédagogiques.

Pour l'année scolaire 2017-2018, le thème du projet fédérateur est « Mon Voisin Paysan » afin de sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants aux enjeux liés à l'agriculture et aux thèmes qui lui sont liés.

Le thème global de l'agriculture pourra être traité sous différents axes : agriculture et biodiversité, agriculture et paysages, agriculture et alimentation, agriculture et élevage, agriculture et énergie, agriculture et saisons...

En les rendant acteurs de leur apprentissage et en stimulant leur esprit critique, il s'agit d'amener les élèves à réfléchir à leurs comportements alimentaires et au contenu de leur assiette. L'objectif est également de les sensibiliser aux différents types d'agriculture qui façonnent les paysages et sont à l'origine des produits consommés, ainsi qu'aux pratiques les plus favorables à une alimentation saine, savoureuse, de qualité, respectueuse des hommes et des ressources naturelles du territoire.

Le fait d'aborder l'agriculture de façon globale, par la complexité et le territoire, ouvre la porte à la pluridisciplinarité avec les objectifs pédagogiques suivants :

- éveiller la curiosité et le sens de l'observation,
- favoriser la connaissance des phénomènes de la vie végétale et animale,
- découvrir le métier d'agriculteur et les enjeux liés aux pratiques sur un territoire classé Parc naturel régional,
- comprendre l'importance de l'agriculture dans la gestion de l'espace, des paysages et de la diversité biologique,
- connaître l'origine des produits, leur saisonnalité et prendre conscience des choix alimentaires.

Ce programme d'animations visera également à faire découvrir aux élèves le métier d'agriculteur et les savoir-faire paysans.

Dispositif global :

Les classes inscrites pourront bénéficier de 3,5 journées consacrées à ce programme, découpées comme suit :

- 4 demi-journées d'accompagnement par un animateur diplômé en face à face avec les élèves.
- 1 demi-journée de rencontre avec un agriculteur et de visite d'exploitation.
- 2 demi-journées de valorisation lors d'une journée de regroupement des projets organisée par le Parc.

Article 2 - DEFINITION DES PRESTATIONS ATTENDUES

Généralités :

Les prestations devront s'adresser aux classes de cycles I, II et III ainsi qu'aux collèges et lycées situés sur le territoire du PNRLF. Elles intégreront le temps de préparation-coordination, l'accompagnement à l'année, la production de contenus et d'outils ainsi que le travail de communication, de bilan et d'évaluation, tels que décrits ci-dessous

Préparation - coordination

Ce travail inclut :

- une (des) rencontre(s) avec l'enseignant et l'agriculteur nécessaire(s) à la préparation et au bon déroulement du partenariat ; elles peuvent avoir lieu avant le démarrage du projet ou pendant son déroulement,
- le temps de réflexion pour élaborer une proposition d'accompagnement sur mesure,
- la création éventuelle ou la mobilisation d'outils pédagogiques adaptés au thème et à l'âge des élèves,
- la reconnaissance de lieux si la classe est amenée à sortir de l'établissement,
- la participation à la réunion organisée par le maître d'œuvre.

Suite à la première rencontre enseignant / prestataire (+ agriculteur éventuellement), le prestataire peut aider l'enseignant à remplir la fiche projet de classe « Mon voisin paysan » fournie par le PNRLF. Cette fiche permet de s'assurer que le thème de travail de l'année est clair et compris de tous, et que les objectifs généraux sont écrits.

La fiche projet de classe « Mon voisin paysan », le droit à l'image et le pupitre seront fournis par le PNRLF à la notification.

Accompagnement à l'année

L'animateur assure l'encadrement de 4 demi-journées d'animation face aux élèves.

Il est en capacité de s'adapter aux évolutions souhaitées par l'enseignant en cours d'année dans la limite de la cohérence pédagogique et en restant dans le thème global de l'agriculture.

Les 4 demi-journées d'accompagnement sont allouées à un projet et pour 1 seule classe. En aucun cas le prestataire ne peut intervenir dans plusieurs classes au sein d'un même établissement (sauf si d'autres financements sont mobilisés par l'établissement).

Si la présence du prestataire est nécessaire pour encadrer la visite d'exploitation agricole, elle devra être comprise dans ces 4 demi-journées.

Le prestataire pourra participer au temps de valorisation propre à son projet, organisé par l'enseignant, dans ou à proximité de l'école.

Contenu des animations

En co-construction avec l'enseignant, le prestataire proposera un accompagnement sur mesure en lien avec le programme scolaire. (Cf. dossier pédagogique).

Un temps de présentation aux élèves, commun à tous les projets « Mon voisin paysan » menés sur le territoire, devra introduire ce programme pédagogique sur l'agriculture.

Ce « tronc commun » devra débiter par une présentation simple du PNRLF (définition d'un Parc naturel régional, présentation du territoire du PNRLF, situation de l'école sur une carte, de ses missions et de ses engagements) et des actions éducatives menées par le PNRLF.

Cette présentation pourra être préparée avec le service éducatif du Parc afin de s'adapter au niveau de la classe concernée et prendre la forme la plus simple et la plus appropriée.

La rencontre avec l'agriculteur (1 demi-journée) est un temps fort de ce dispositif. Cette visite d'exploitation devra être en lien avec le thème traité durant le projet. Le prestataire pourra être amené à faire le lien entre l'enseignant et l'agriculteur si besoin. L'agriculteur accueillera la classe sur son exploitation dans les conditions stipulées dans la convention qu'il signe avec le PNRLF.

Le prestataire sera peut-être amené à co-encadrer cette visite avec l'agriculteur ou l'enseignant ; dans ce cas, cette demi-journée devra être comprise dans les 4 demi-journées allouées à l'accompagnement.

Utilisation d'outils pédagogiques

Le prestataire sera amené à utiliser et/ou créer des outils pédagogiques ou moyens d'interprétation qui devront être adaptés au thème et à l'âge des élèves. Certains outils (cf. dossier pédagogique) sont à disposition au PNRLF et peuvent être empruntés gratuitement sur réservation.

Communication

Le prestataire devra, en concertation avec l'enseignant :

- Contacter la presse locale (liste contacts presse disponible auprès du Parc) afin de faire connaître le projet réalisé dans le cadre des actions éducatives du PNRLF ;
- Fournir les documents et photos permettant au PNRLF de réaliser ses supports de valorisation ;
- Transmettre une copie ou des photographies des productions réalisées dans le cadre des animations au PNRLF (pour les documents iconographiques, les enseignants devront fournir le contrat de cession et le droit à l'image pour les enfants).

Bilan du projet de la classe

Un bilan par projet devra être réalisé avec l'enseignant à la fin de l'accompagnement et comprendra, a minima, les rubriques suivantes :

- Intitulé des 4 séances avec objectifs généraux de chacune d'entre elles,
- Présentation succincte des travaux réalisés avec les élèves,
- Analyse de l'écart entre le prévu et le réalisé,
- Temps forts du projet.

Evaluation du dispositif

Afin de réorienter éventuellement les méthodes de coordination du projet, le PNRLF a besoin d'une évaluation de la part de tous les acteurs. Ainsi, le prestataire remplira un formulaire, fin juin, via le site internet du NRLF (organisation globale, liens avec le Parc, journées de valorisation, pistes d'amélioration).

Article 3 - LOTS ET CONTENU DE L'OFFRE

LOTS

Le présent marché est découpé en 3 lots, correspondants à 3 secteurs géographiques distincts (voir carte en annexe)

Lot 1 : secteur Nord du Parc

Lot 2 : secteur Centre du Parc

Lot 3 : secteur Sud du Parc

Un candidat peut présenter une offre pour un ou pour plusieurs lots. Chaque prestation fera l'objet d'aucun ou de plusieurs bons de commande par année scolaire.

CONTENU DE L'OFFRE

Le candidat, en réponse au(x) lot(s) qu'il se propose de mettre en œuvre, devra présenter de manière détaillée son offre avec :

- une description des méthodes pédagogiques proposées,
- une présentation succincte de l'agriculture sur le lot,
- des thèmes et pistes de travail envisageables sur le secteur géographique concerné.

Article 4 - CALENDRIER DE TRAVAIL ET RELATIONS AVEC LE PNRLF

Calendrier de travail

L'accompagnement des classes se déroulera de novembre 2017 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018.

Relations avec le PNRLF

Le prestataire s'engage à :

- Mobiliser les compétences nécessaires pour réaliser l'ensemble des prestations ;
- Favoriser la proximité géographique dans l'accompagnement des établissements ;
- Caler les dates d'intervention directement avec les enseignants des classes engagées ;
- Tenir informé le service éducatif du PNRLF de l'avancée des interventions dans les écoles (transmission régulière des dates d'intervention) ou de tout changement susceptible d'intervenir dans le calendrier des interventions ;
- Participer à la réunion annuelle de bilan-évaluation-programmation organisée par le PNRLF (une demi-journée dont le coût est inclus dans la prestation).

Le service éducatif du PNRLF :

- Met à la disposition des prestataires tous les documents communicables ou personnes ressources qui pourront l'aider dans la conception de sa prestation.
- Propose des journées de formation, d'échanges et voyage d'étude le ou les prestataires retenus. Ces temps n'entrent pas dans le cadre de la prestation de ce marché. Elles apportent un côté fédérateur non négligeable pour la cohérence du projet sur le territoire mais ne sont pas obligatoires.
- Organise une réunion annuelle de bilan-évaluation-programmation organisée (une demi-journée prévue dans le cadre de la prestation).

Article 5 – PROFIL DU PRESTATAIRE

Capacités à conduire des démarches pédagogiques, , des actions d'animation de groupe, de sensibilisation auprès d'un public scolaire de tous niveaux notamment dans le domaine de l'éducation à l'environnement et l'agriculture, et ayant des compétences en matière de création d'outils pédagogiques.

La connaissance du territoire du PNRLF et de ses acteurs dans le domaine de l'agriculture est souhaitée.

Le

Signature et cachet de l'entreprise,

Parc naturel régional Livradois-Forez

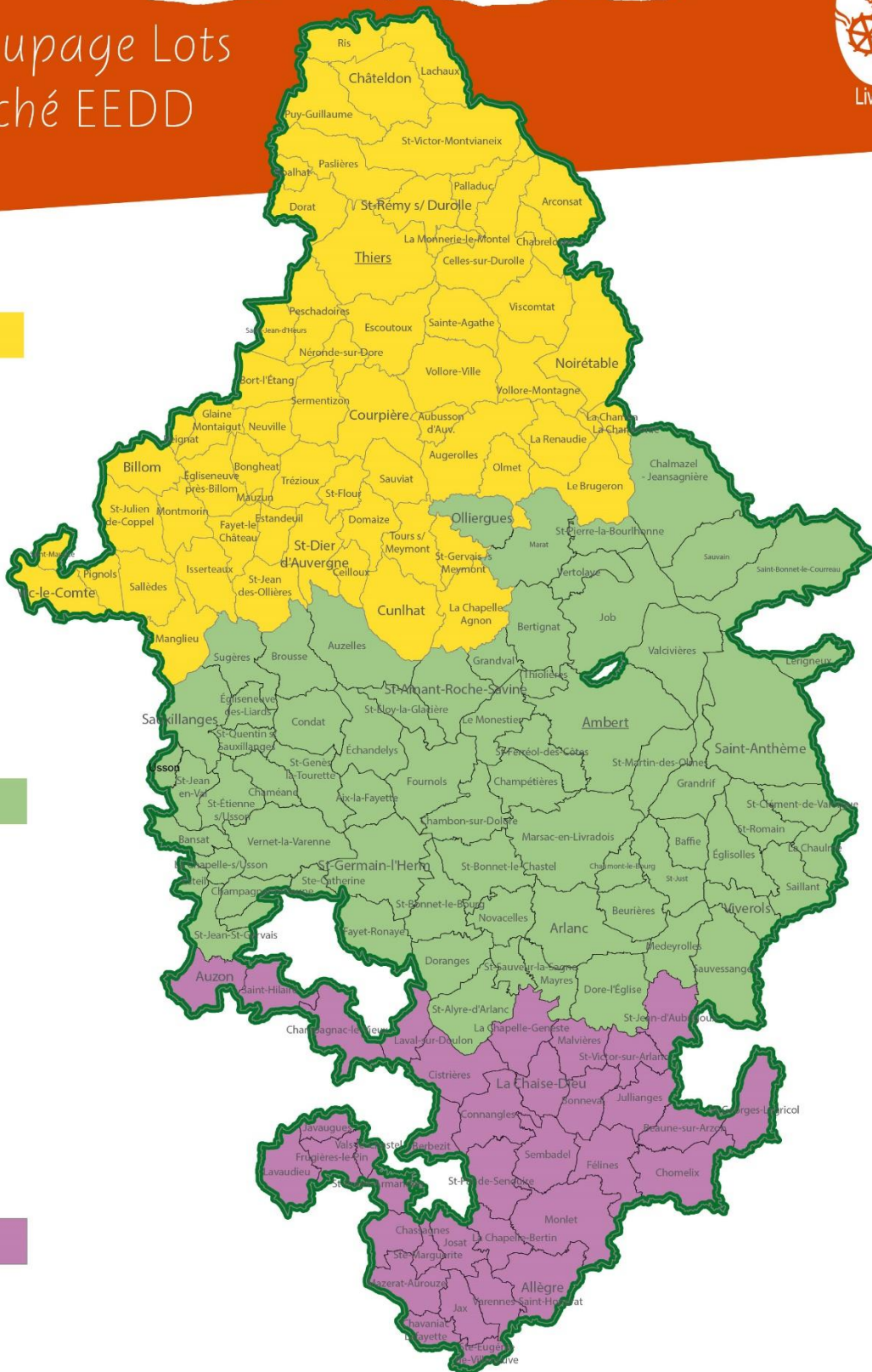


Découpage Lots Marché EEDD

LOT 1

LOT 2

LOT 3



0 10 000 20 000 Mètres

Sources : BDTopo©IGN11, PNRLF
© Parc Livradois Forez 02/2016